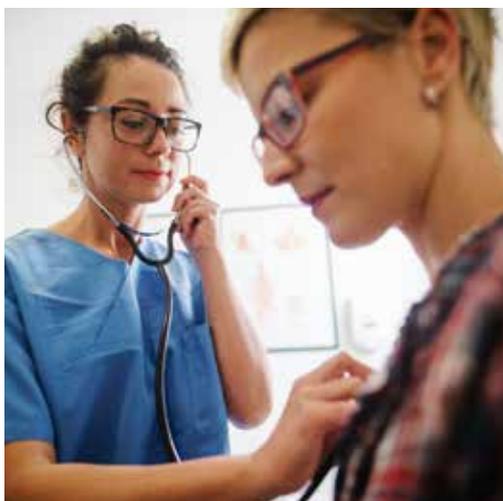


Un PLAN SANTÉ **inédit et concret** pour le Vaucluse



CONFÉRENCE DE PRESSE
Mercredi 23 mars 2022

Quel est l'état des lieux en Vaucluse ?



- **La densité de médecins généralistes la plus faible de la région Sud PACA**

En 2020, **479 médecins libéraux** étaient en exercice en Vaucluse, soit **11% de moins que 5 ans auparavant**. Le Vaucluse présente une densité de 85,6 médecins libéraux pour 100 000 habitants, soit la plus faible de la région.

Parmi les médecins en exercice, **plus de la moitié (58%) est âgée de 55 ans ou plus**, laissant présager de nombreux départs à la retraite dans les années à venir.

- **Une offre de spécialistes libéraux concentrée dans les grandes villes du Vaucluse**

En 2020, le Vaucluse comptait **541 médecins spécialistes**, soit une densité de 96,7 pour 100 000 habitants, contre 122,1 pour toute la région.

Les médecins spécialistes libéraux sont **inégalement répartis dans le département** : ils sont essentiellement concentrés dans les grandes villes et dans la vallée du Rhône.

- Sur les 151 communes de Vaucluse, **près de 3 sur 4 sont classées Zone d'Intervention Prioritaire (5%) ou Zone d'Action Complémentaire (66%) par l'ARS.**

- Des maires et des élus en action pour renforcer notre offre de soins

20 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) sont labellisées en Vaucluse. C'est le résultat du travail réalisé par les maires. Par exemple :

- A **L'Isle-sur-la Sorgue**, chez Pierre Gonzalvez
- A **Sorgues**, chez Thierry Lagneau
- A **Beaumes-de-Venise**, chez Jérôme Boullé
- A **Bollène**, chez Anthony Zilio au niveau de son intercommunalité
- A **La Tour-d'Aigues**, chez Jean-François Lovisolo

Des projets qui méritent d'être soutenus (Campus Santé à Carpentras) existent sur notre territoire.



Pourquoi le Département lance-t-il un plan santé pour le Vaucluse ?

- D'abord, parce que la loi 3DS permet aux Départements d'intervenir davantage dans le champ sanitaire, et c'est une véritable avancée. Par exemple, **cette loi donne une base légale qui permet aux Départements d'assurer le recrutement du personnel de santé.**
- Ensuite, parce qu'il y a urgence ! Dans notre département, **de nombreux territoires sont désormais classés en Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) par l'Agence Régionale de Santé (ARS) à la fois dans les zones rurales et dans nos quartiers urbains.**
- Enfin, parce que c'est **un engagement de la majorité départementale** qui répond à une véritable attente des Vauclusiens. Avec la crise sanitaire, il y a nécessité de renforcer notre offre de soins. C'est **un véritable choix politique.**

Comment le Département a élaboré ce plan inédit ?

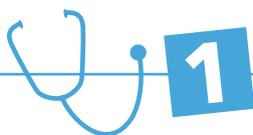
- Le Département s'appuie **sur un diagnostic incontestable, celui de l'ARS**, pour identifier les secteurs prioritaires sur le territoire (voir cartographie en page 7).
- **Le Département est allé étudier ailleurs ce qui marchait.** De nombreux Départements (Saône-et-Loire, Charente-Maritime, Alpes-Maritimes...) ont lancé des politiques innovantes dont nous pouvons nous inspirer.
- **Le Département a échangé sur la démarche avec les acteurs concernés** grâce à des réunions de travail et des contacts réguliers : l'**ARS**, la **Région Sud PACA** qui intervient beaucoup en matière de santé, la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**, le **Conseil de l'Ordre des Médecins**, les **associations d'élus**.
- L'idée du Département, **ce n'est pas de concurrencer l'offre médicale existante** mais de la compléter et d'apporter de nouvelles solutions.

LES 3 GRANDES LIGNES DU PLAN SANTÉ 84

Le plan départemental est une première étape.

Il a pour ambition de faire du « cousu main » et de s'adapter aux besoins des communes.

- Là où il n'y a plus de médecins, nous pouvons intervenir avec notre recrutement.
- Là où l'offre de soins mérite d'être renforcée, nous pourrons soutenir et accompagner.
- Sans oublier le développement de nouvelles formes de médecine comme la télémédecine.



RECRUTER 8 MÉDECINS GÉNÉRALISTES DÈS CETTE ANNÉE

- Le constat est simple : il manque des médecins en Vaucluse, des communes risquent de se retrouver sans médecin dans quelques mois ou années. Les médecins recherchent aujourd'hui davantage de souplesse et moins de contraintes dans la pratique de leur métier.
- Le Département va **recruter 8 médecins** généralistes dès cette année.
- Le Département **les installera soit dans les Espaces Départementaux des Solidarité, soit dans des locaux mis à disposition par les communes.**
- Le Département peut aussi imaginer **travailler avec les centres hospitaliers** pour permettre à des médecins d'exercer aussi bien en hôpital que pour le Département.
- Les médecins seront rémunérés en fonction de leur ancienneté, selon la grille hospitalière.
- Ils seront **répartis en concertation avec les maires**, avec les professionnels de santé et selon les besoins les plus urgents.
- Pour les recruter, le Département lancera une **campagne de communication** (annonces dans la presse spécialisée, plan médias).
- Le Département est convaincu que nous pouvons attirer, ici en Vaucluse, des médecins grâce à notre qualité de vie et à notre attractivité.
- Aujourd'hui, des médecins expérimentés, voyant la retraite approcher, veulent travailler à un rythme différent et vivre dans un cadre plus agréable, plus humain.
- Des médecins, mères de famille, veulent équilibrer différemment travail, vie et famille.
- Le Vaucluse peut offrir ce cadre de vie.
- **Cette mesure coûtera à la collectivité entre 800 000 et 1 million d'euros qui seront compensés par les aides et les financements de l'Assurance Maladie.**



METTRE EN PLACE UN BUS ITINÉRANT POUR ALLER PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

- Vu avec la Covid et le succès des vaccinobus : **la santé mobile se développe de plus en plus dans notre pays** et permet d'aller vers les Français les plus éloignés de la santé.
- Le Département veut mettre en place **un bus itinérant avec une équipe médicale** qui irait dans les secteurs les moins bien lotis de notre territoire et qui **s'adresserait à des populations qui ne peuvent pas ou plus se déplacer.**



DÉVELOPPER LA TÉLÉMEDECINE EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION

- La Région Sud PACA, sous l'impulsion de Renaud Muselier, a décidé de faire du **Vaucluse le département pilote de la région en matière de télémédecine.**
- C'est un **formidable encouragement** à innover et à mettre en place des outils modernes à la disposition des Vauclusiens.
- La télémédecine connaît un véritable essor et présente l'avantage d'être accessible partout, à tout moment et par tous.
- Le Département envisage d'**accélérer le déploiement de la télémédecine dans les EHPAD** car de plus en plus de résidents ont des difficultés à trouver un médecin traitant et une consultation de spécialistes.
- Le Département va former et déployer des référents télémédecine dans les EHPAD.
- Le Département pourra également développer **les chariots de téléconsultation** (chacun équipé d'un stéthoscope et otoscope connectés). Ils permettent de réaliser une consultation à distance, pour des examens élémentaires, avec un médecin tout en étant accompagné près de soi par un professionnel de santé (pharmacien ou infirmière).

CARTOGRAPHIE DES ZONES D'INTERVENTION PRIORITAIRE EN VAUCLUSE

Les **Zones d'Intervention Prioritaire (ZIP)** sont des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pour la profession de médecin.

En Vaucluse, les territoires concernés sont des cantons ruraux (Cheval-Blanc, Pernes-les-Fontaines), périurbain (Bollène) et des quartiers de villes moyennes (Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue, Apt).

Voici les principaux cantons et les communes concernés (source ARS) au 2 février 2022 :

CANTON DE CHEVAL BLANC

Cadenet
Cucuron
Lauris
Lourmarin
Puget
Puyvert
Vaugines

CANTON DE PERNES-LES-FONTAINES

Bedoin
Blauvac
Crillon-le-Brave
Flassan
Malemort-du-Comtat
Mazan
Methamis
Modène
Mormoiron
Saint-Didier
Saint-Pierre de Vassols
Venasque
Villes-sur-Auzon
Aurel
Monieux
Saint-Christol
Saint-Trinit
Sault

CANTON DE BOLLÈNE

Mornas
Lapalud
Lamotte-du-Rhône
Bollène

CANTON DE VAISON-LA-ROMAINE

Gigondas
Lafare
Savoillan
Suzette
Vacqueyras
Violès

CANTON DE PERTUIS

Villelaure

CANTON D'APT

Murs
Apt (Centre Ancien et Quartier Saint-Michel)

CANTON DE CAVAILLON

Cavaillon (La Cède, Route de Pertuis, Sainte-Anne/Dr Ayme, Condamines, Ratacans)

CANTON DE L'ISLE-SUR-LA SORGUE

Isle-sur-la Sorgue (Quartiers nord ouest)

CANTON DE CARPENTRAS

Carpentras (Centre Ville/Amandier/Pous du Plan/Quintine, Villemarie, Ubac, Le Parc)

CANTON DE VALRÉAS

Valréas

CANTON D'ORANGE

Piolenc
Orange (Fourchevieilles, Comtadines, L'Aygues/Nogent, saint-Clément)

CANTON DE MONTEUX

Beaumes-de-Venise
Sarrians

CANTON DE SORGUES

Jonquières

CANTONS D'AVIGNON

Monclar
Champfleury
Rocade Sud
Barbière
Croix des Oiseaux
Quartiers Nord Est
Quartier Saint-Chamand

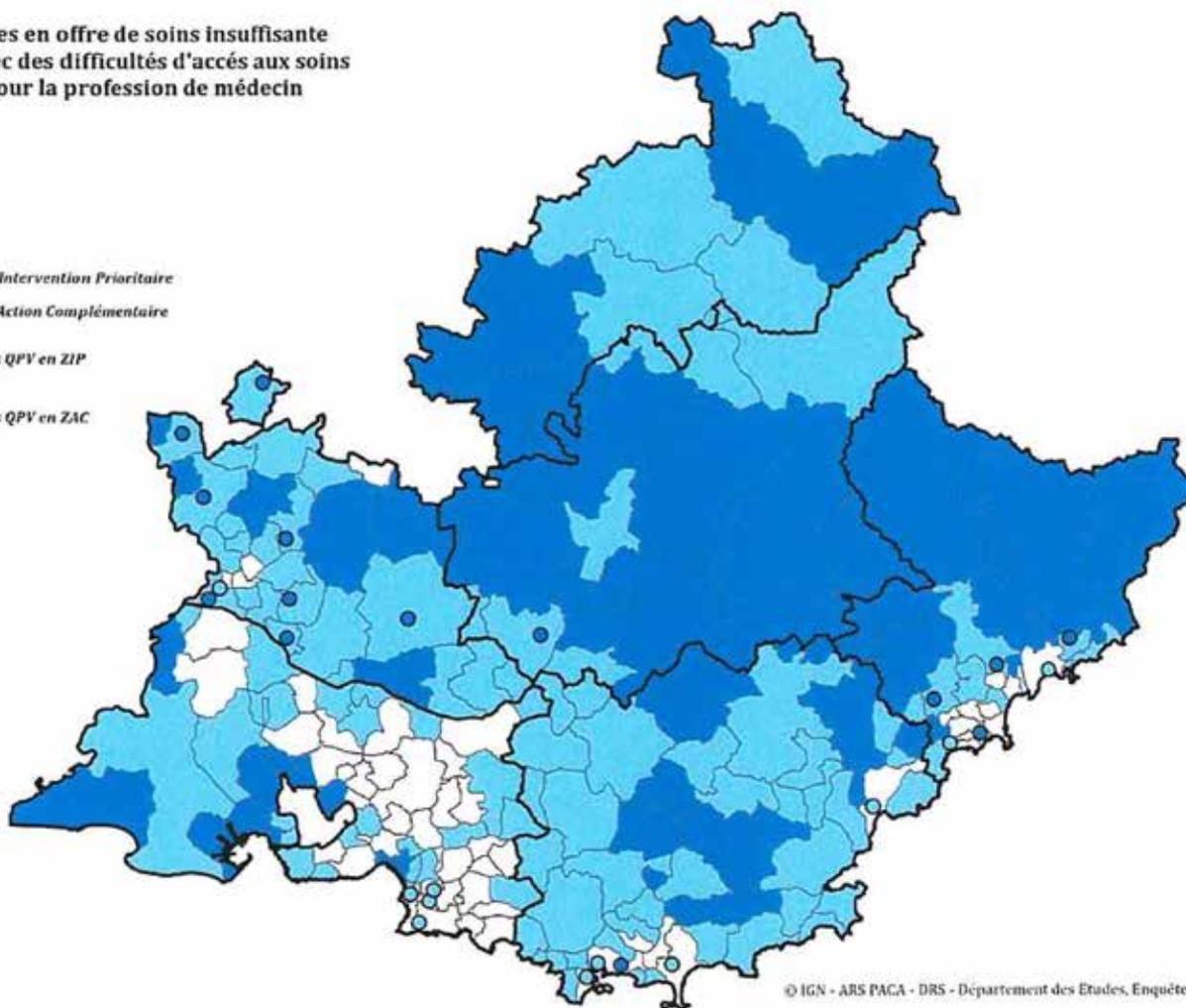
**Zones en offre de soins insuffisante
ou avec des difficultés d'accès aux soins
pour la profession de médecin**

-  Zone d'Intervention Prioritaire
-  Zone d'Action Complémentaire

Un ou plusieurs QPV en ZIP



Un ou plusieurs QPV en ZAC



© IGN - ARS PACA - DRS - Département des Études, Enquêtes et Évaluations



Vos contacts presse sur ce dossier :

Direction de la communication / Bureau Presse

Fabrice BEAU - 04 90 16 11 23 - 06 37 71 55 49 - Valérie BRETHENOUX - 04 90 16 11 21 - 06 79 42 61 90

pressecdv@vaucluse.fr

